

Relève parentale

Soutien-prévention-équilibre

Croix-Rouge neuchâteloise

Association cantonale de la Croix-Rouge suisse



A photograph shows a woman with long brown hair and a young girl with blonde hair sitting at a table. They are both looking down at a piece of paper, possibly drawing or writing. The woman is wearing a dark top and the girl is wearing a purple shirt with red polka dots and a red necklace. In the foreground, there is a light blue speech bubble containing text.

Soutenir et soulager
les parents
confrontés au cancer
ou ayant un enfant en
situation de handicap

« La chimiothérapie me mettant au tapis durant une bonne semaine, je peux avec l'aide d'un professionnel de la Croix-Rouge, prendre du temps pour me reposer, faire une activité avec mon enfant et ainsi retrouver l'énergie nécessaire pour effectuer des tâches administratives ... »

Charles*, bénéficiaire de la relève parentale
(*prénom d'emprunt)

Un moment pour souffler, permettre de maintenir l'équilibre familial

La maladie d'un parent qui s'invite ou le handicap d'un enfant vivant à domicile engendrent une fatigue intense. Le besoin d'être soulagé afin d'avoir un temps pour soi et d'une aide pour s'occuper de l'enfant est primordial, notamment afin de prévenir l'épuisement et de maintenir l'équilibre préexistant à la maladie.

Notre équipe d'assistants socio-éducatifs (ASE) intervient à votre domicile pour s'occuper de votre enfant afin de vous soulager de manière ponctuelle, quelques heures par semaine ou pour une durée plus longue le temps de la guérison.

Vous êtes :

- Parent atteint d'un cancer étant momentanément incapable de s'occuper de l'enfant (enfants jusqu'à maximum 12 ans en principe) ;
- Parent d'un enfant atteint d'un cancer ;
- Parent proche de l'épuisement dont l'enfant, vivant au domicile familial, est en situation de handicap (hors décision AI).

Êtes-vous proche aidant ?

Evaluez dès maintenant votre charge de proche aidant en complétant le questionnaire "Mini-Zarit" disponible sur notre site internet (scannez le QR code).

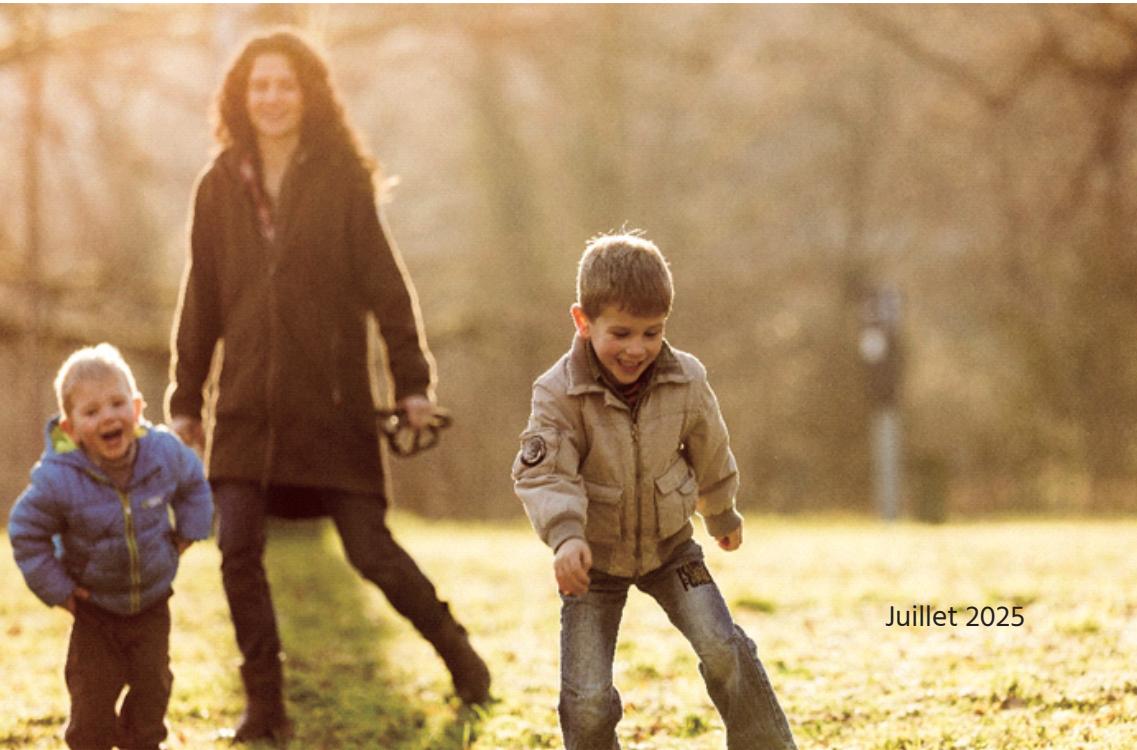
Prise en charge, fonctionnement

Nous intervenons, à votre domicile, à raison de maximum 3 demi jours de prise en charge hebdomadaire de manière ponctuelle ou le temps de la durée de la maladie selon nos ressources disponibles.

Tarif

Pour les parents ou enfants atteints d'un cancer : 15 CHF / heure

Pour les parents d'un enfant atteint d'un handicap en attente d'une décision de l'assurance invalidité (AI) : gratuit



Juillet 2025

Contact et inscription

📞 032 886 82 45

✉️ releveparentale@croix-rouge-ne.ch

🌐 croix-rouge-ne.ch

Plus d'infos ici ↴



Tout don fait la différence ❤️

IBAN : CH90 0900 0000 2000 1504 8

Croix-Rouge neuchâteloise

Notre mission

La Croix-Rouge neuchâteloise se concentre sur une activité de proximité et vient en aide à la population vulnérable de la région. Nos prestations s'adressent plus particulièrement aux personnes âgées vivant à domicile, aux familles et à leurs enfants.

Suivez-nous sur nos plateformes :



Croix-Rouge neuchâteloise
Association cantonale de la Croix-Rouge suisse

